



Union du corps enseignant secondaire genevois - UCESG  
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève  
022 311 84 85 - [secretariat@union-ge.ch](mailto:secretariat@union-ge.ch) - [www.union-ge.ch](http://www.union-ge.ch)

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE du 24 avril 2017,  
au local de l'UNION, Tour de Boël 6 à Genève**

**Présents :** **Bureau :** Marzia FIASTRI, Jean-Pierre MARTINET, Jacques BASTIANELLI et Waël ALMOMAN

**Associations**

Collège Sismondi-AMS	Maïté PEREZ BACQUE
Collège Voltaire-AMV	Véronique BRUYERE
Collège de Candolle-AMDC	Martine ULMANN
Collège Claparède-ECLA	Damir CIENIEWICZ
Collège-ECG de Staël-AMSTAEL	Florence BRÜTSCH
CEC André Chavanne-ECHA	Marzia FIASTRI
CEC Emilie Gourd-AMEG	Jacques BASTIANELLI
ECG Henry Dunant-AMEHD	Julie REPOND
ECG Ella Maillart-AMEM	Eric HALDI
EC Nicolas Bouvier-AMB	Jean-Pierre MARTINET et Waël ALMOMAN
EC-ECG Aimée-Stitelmann-AMSTIT	Jaime MARURI
ACPO CTP-AMAC	Eric COMET

**Excusés :** Collège A. Rivaz-AMECOPAD      Philippe Walker

**Autres :** Collège Rousseau-APR  
Collège de Saussure-AMDES  
Collège Calvin-AMC  
EC-ECG Jean-Piaget-APJP  
CFP Arts-AEA  
CFP C - AMPC  
Espace-Entreprise-AFEE

Rédaction du PV : Jean-René HULMANN, assistant du Bureau  
Présidence : Jacques BASTIANELLI

---

*Ordre du jour :*

**1. Approbation des PV** des 27 février et 20 mars 2017 (annexe 1 et 2)

Après intégration de quelques petites modifications de forme, les deux PV sont approuvés.

**2. Information**

• **Fonds de subsides**

L'AG s'est déroulée le 22 mars dernier. La déléguée de l'UNION, Brigitte Bonvin, a été réélue au sein du comité tout comme le trésorier, Jérôme Obis, également membre de l'Union.

En 2016, le comité a examiné une vingtaine de situations qui ont donné lieu dans 19 d'entre elles à des dons et pour 6 d'entre elles à des prêts. Aucune demande n'a été rejetée.

Les cotisations 2016 se sont élevées à 63'360 CHF soit 4'224 cotisations à 15 CHF (+79 cotisations par rapport à 2015). Marzia F. s'étonne de ce nombre de cotisants qui lui paraît faible par rapport aux enseignants du secondaire genevois. On posera la question au président, Daniel Tintori, pour savoir si l'ensemble des enseignants du secondaire I et II est compris dans ce chiffre (*réponse donnée hors séance par Daniel T. « c'est bien le cas »*).

Le fonds a enregistré en 2016 une légère diminution de fortune. Le président fait le constat que les subsides versés ces dernières années ont augmenté et que, dans le même temps, les revenus de la fortune ont beaucoup baissé d'où une succession d'années déficitaires.

Lorsque le fonds reçoit une demande d'aide, il pose des questions et demande des justificatifs. De nombreuses personnes ne donnent pas suite à ces demandes. On constate donc la difficulté de certaines personnes à étayer leur dossier (manque d'organisation ou abandon de la demande lorsqu'il faut la justifier ?).

Élection de Philippe Chervet (FAMCO) au sein du comité en lieu et place de Chloé Frammery démissionnaire.

Une attention particulière doit être portée à la diffusion de l'information sur l'existence du Fonds de subsides. Diffusion des flyers dans les casiers des enseignants de toutes les écoles du secondaire et pose des affiches du fonds sur les panneaux.

- **École inclusive**

Pas de réunion de la commission officielle mais réunion de la commission « parcours et fragilités ». Une nouvelle directive est en préparation qui sera discutée lors de la prochaine séance prévue le 3 mai prochain. Pour rappel, l'école inclusive concerne également les personnes en difficulté scolaire et pas seulement les élèves à handicap. Un des points de cette directive qui nous pose problème est: les fautes d'orthographe et de syntaxe lors des contrôles ne pourraient plus compter que pour un maximum de 10%, soit une demi bonne. Or, si cela peut être acceptable pour l'orthographe, ça ne l'est pas pour orthographe ET syntaxe.

Est-ce que la décharge des enseignants pour prise en charge d'élève à handicap est intégrée à cette directive ? A vérifier (Hors séance, elle ne l'est pas). Il existe encore trop de traitements différents dans ce domaine et il est nécessaire d'aller vers une uniformisation des pratiques. Julie R. déplore de nombreux manquements dans son école, l'ECG Henry-Dunant. Le secrétariat de l'UNION lui fera parvenir les informations obtenues suite à une demande similaire faite par Florence B. pour le Collège et l'ECG De Staël. Il est important d'exiger l'octroi de ces décharges et de faire remonter à notre secrétariat tous les exemples concrets où elle n'est pas octroyée.

Une instance d'arbitrage sera mise en place pour traiter des éventuelles réclamations des parents mais aucun recours formel ne sera possible.

Question d'Eric H. : est-ce cette directive pourrait déboucher sur un alourdissement du cahier des charges des enseignants ? Pas du cahier des charges qui doit être négocié, mais

attention à l'augmentation réelle de charge. Toute charge supplémentaire doit être accompagnée d'une adaptation des moyens.

- **Conférence des présidents SSPES (+consultation informatique au Collège)**

Marzia F. a participé à cette conférence. Elle confirme qu'il est indispensable de comprendre l'allemand pour y être efficace. Deux points à retenir :

1. Introduction de l'informatique au collège. Une majorité des délégués a préféré, contre l'avis du comité de la SSPES et de l'UCESG, que l'informatique devienne une discipline fondamentale plutôt qu'une discipline obligatoire.

Différence entre les deux solutions : si elle devient discipline fondamentale, on ajoute 4 heures aux sciences et une réorganisation de l'ensemble de la répartition des heures est nécessaire. Cela n'est pas le cas si l'informatique devient simplement obligatoire. Avec cette dernière solution on éviterait une réorganisation des disciplines et des normes de promotion. Son introduction serait plus simple et plus rapide.

Dans la réponse qu'elle a donnée à la consultation cantonale, l'UNION a soutenu la formule « introduction de l'informatique comme discipline obligatoire ».

2. Suite à la votation sur RIE III la section zurichoise a demandé que la SSPES puisse prendre position sur des thématiques plus politiques. Une section pourra désormais donc demander qu'un débat soit ouvert au niveau de la SSPES pour une éventuelle prise de position.

- **UDE (Unité de Défense)**

L'UDE a fait le tour du travail à faire et décidé de renforcer son organisation afin de pouvoir répondre rapidement aux différentes demandes individuelles et décharger le Bureau. Florence Brüttsch et Eric Comet vont se réunir régulièrement afin d'analyser et préparer les cas à traiter par l'UDE. Jaime Maruri va rejoindre l'UDE pour renforcer l'équipe.

- **Commission Générale du PO -- CCGPO**

L'UNION et le SSP ont demandé la mise à l'ordre du jour de nombreux points.

Les quelques points discutés ont reçu une fin de non-recevoir alors que de nombreux points n'ont simplement pas pu être abordés. Le niveau des réponses est resté très vague et totalement insatisfaisant. Les questions importantes devront être reprises.

Problématique de l'éducation routière au secondaire II. Contrairement à la réponse d'Anne Emery Torracinta, la présidence de la commission refuse de rouvrir ce dossier. Le comité décide d'interpeller la conférence de groupe des professeurs de droit via les professeurs de droit de nos écoles. Le bureau de l'UNION leur soumettra un projet de résolution qu'ils pourront amender à leur guise et faire remonter à leur directeur responsable de la discipline avec copie à l'UNION et éventuellement à la DG. Le contenu de cette prévention routière, jusqu'ici orienté vers les futurs conducteurs doit être accompagné d'une sensibilisation aux dangers de la circulation pour les piétons et cyclistes.

Quel type de structure est mise en place en vue de la FO18 ? RAS. Le DIP semble se réfugier derrière l'argument que cette règle constitutionnelle n'est pas directement applicable.

### **3. Discussions**

#### **• CARTEL**

Ce soir a lieu une session extraordinaire du Grand Conseil qui doit discuter du projet de loi CPEG soutenu par les socialistes, les Verts, EàG et le MCG. Ce projet avait principalement pour objectif d'éviter que des mesures graves et irréversibles de diminution de nos prestations soient prises par le comité de la CPEG le 4 mai prochain. Ce projet de loi voulait également pousser le Conseil d'Etat à enfin s'occuper de ce dossier en venant avec des propositions crédibles. Le Cartel a approuvé le mot d'ordre suivant en AD du Cartel : défense des acquis, pas de baisse des prestations. Un rassemblement et une Assemblée du personnel sont prévus le 4 mai prochain. Informer et mobiliser les associations locales.

Rappeler aux associations de poursuivre la récolte de signatures de la pétition CPEG du Cartel pour une capitalisation suffisante de notre caisse de retraite. Délai au 31 mai 2017 pour le renvoi des pétitions même partiellement complétées.

Nos droits syndicaux sont également attaqués (censure de tracts, limitation du droit de grève, interdiction de prise de position sur des objets soumis au vote populaire, etc.), le Cartel n'accepte pas une telle dérive.

Le Cartel s'engage pour la récolte de signature contre le projet de prévoyance vieillesse 2020. Des feuilles de signatures sont disponibles sur le site du Cartel qui a par ailleurs fait peau neuve et se présente désormais sous un aspect nettement plus attrayant. A visiter à l'adresse : [www.cartel-ge.ch](http://www.cartel-ge.ch) .

#### **• Égalité de traitement (formation initiale, conditions d'enseignement)**

Nominations non conformes : les formations initiales à l'IUFE et à l'IFFP ne sont pas équivalentes et ne devrait pas être considérées comme telles. En effet, le titre IFFP ne donne pas l'habilitation à enseigner dans l'enseignement général genevois qui inclut aussi bien le collège de Genève que le CO. Ce qui pourrait bien faire réagir la CDIP. Il semble donc au bureau de l'UNION qu'il faut choisir : soit ils sont nommés exclusivement dans l'enseignement professionnel en tant que maître d'enseignement professionnel (ce qui limite leurs possibilités d'enseignement aux CFP), soit ils ne peuvent statutairement pas être nommés (et ne devraient d'ailleurs pas enseigner dans les écoles généralistes). Problème également pour ceux qui ont fait la HEP VD et qui, selon le bureau, ne relèvent plus des « exceptions » admises jusqu'à l'an passé (car ils n'étaient pas au courant du fait que leur titre était insuffisant parce que partiel CO ou PO mais pas les deux). Il semblerait que quelques cas de nomination sous ces règles bancales soient en cours de traitement. Le bureau de l'UNION va demander un rdv à Mme Céline Mérad-Malinverni pour trouver une solution à cette inégalité de traitement inacceptable.

- **Organisation de l'UNION – bureau, commissions, préparation de l'AD du 23 mai 2017 13h30 – 17h30 (annexe 3)**

La date de l'Assemblée statutaire a été repoussée au 23 mai 2017 et se déroulera au Centre de Formation Professionnelle Arts de la rue Necker 2.

Le bureau aimerait voir la fréquentation des séances du comité de l'UNION augmenter afin d'associer plus de personnes à la vie de l'UNION. Le bureau encourage donc les associations locales à se faire représenter par deux délégués qui peuvent fréquenter les séances ensemble ou en alternance car c'est une bonne manière d'encourager la relève et la participation de nouvelles personnes à l'UNION.

La question du renforcement du bureau est toujours d'actualité. Pour rappel, Marzia Fiastri quitte le bureau à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Pour Jean-Pierre Martinet et Jacques BASTIANELLI ce sera probablement le cas à la fin de l'année 2017-2018.

Pour rappel, il s'agit de trouver quelques nouvelles personnes pour combler les trous et défections de la liste « Bureau et délégués de l'UNION pour 2017-2018 ».

Le bureau organise régulièrement et avec satisfaction des séances de préparation pour les réunions des commissions ECG et CARTEL (AD). A voir si une telle manière de faire pourrait être étendue à d'autres instances (EC et Collège à réunir avant envoi de l'ordre du jour?).

Le bureau a assez rapidement abandonné son idée d'organiser les séances de comité de manière décentralisée. Celles-ci avaient pour objectif d'aller à la rencontre des membres des associations par l'organisation de rencontres en préambule des séances du comité. Il s'est pourtant vite avéré que cette solution n'était pas optimale (trop peu de temps à disposition et bouleversement de l'agenda des associations locales). L'UNION est donc revenue à l'ancien système. Le bureau n'abandonne pourtant pas son idée d'aller à la rencontre des associations locales et leur demande donc de communiquer au secrétariat de l'UNION les dates des assemblées locales auxquelles le bureau essaiera dans la mesure du possible de participer afin d'améliorer les échanges.

#### **4. Divers**

RAS.

*Fin de séance à 20h00*

#### COMITES

**Lundi 19 juin 2017 à 18h (si nécessaire)**

#### REPAS DE L'UNION

**Lundi 19 juin dès 19h15 à « Un R de Famille »,  
rue Goetz-Monin 10, Genève**

**Inscription obligatoire auprès [secretariat@union-ge.ch](mailto:secretariat@union-ge.ch)**